

Le prolétaire

bimensuel

parti communiste international (programme communiste)

CE QUI DISTINGUE NOTRE PARTI : La revendication de la ligne qui va de Marx à Lénine, à la fondation de l'Internationale Communiste et du Parti Communiste d'Italie (Livourne, 1921) ; la lutte de la Gauche Communiste contre la dégénérescence de l'Internationale, contre la théorie du « socialisme dans un seul pays » et la contre-révolution stalinienne ; le refus des Front populaires et des blocs de la Résistance ; la tâche difficile de restauration de la doctrine et de l'organisation révolutionnaires, en liaison avec la classe ouvrière, contre la politique personnelle et électoraliste.

Correspondance :
20, rue Jean-Bouton - 75012 Paris
Versements :
Chèque bancaire ou
C.C.P. 2.202-22 Marseille

Abonnements :
1 an : 30 F (300 FB)
6 mois : 15 F (150 FB)
pli fermé : 44 F et 23 F
« programme communiste »
1 an : 32 F (320 FB)

14^e ANNEE - N° 229
LE NUMERO : 1,50 FF
15 FB - 1 FS
du 23 oct. au 5 nov. 76

ON NE BIAISE PAS AVEC LE CAPITAL, ON LE DETRUIT OU ON S'Y SOUMET !

La bourgeoisie française se fait tirer l'oreille pour faire des réformes, en dépit des conseils qui lui viennent d'outre-Rhin. Même les propositions les plus indolores, comme les plus-values ou l'impôt sur le capital soulèvent des levées de bouclier générales pour la défense de la sacro-sainte propriété.

Imaginez l'ampleur de la catastrophe : on est en train de s'apercevoir qu'il n'y a pas d'autre solution pour renflouer les entreprises que d'accroître la participation financière de l'Etat à leur capital, de nationaliser si vous voulez ! C'est évidemment la Gauche qui peut faire cette politique dans les conditions optimales pour la bourgeoisie, car cette dernière peut ainsi mettre les conséquences d'une telle expérience au passif non du capitalisme mais du... socialisme. Et s'il est vrai que ces nationalisations peuvent être utiles pour faire passer la pilule de l'austérité en redonnant au « monde du travail » le sentiment de la « légitimité du pouvoir économique », comme le prétend Rocard (Le Monde du 14-10), on peut penser que la Gauche a de nouveau sa chance d'aller au gouvernement.

C'est généralement à ces heures-là, quand le but paraît proche, que ceux qui se trouvent dans l'antichambre du « pouvoir », révèlent leur jeu, dans l'espoir de rapprocher leur heure. C'est ainsi que Rocard a pu dire au forum de l'Expansion organisé entre socialistes et patrons : « On ne biaise pas avec le marché, et sa régulation est globale. » Sa régulation, à l'heure de la crise productive, quel cynisme ! Mais, au fond, notre inspecteur des finances a raison. Quand la Gauche nationalise, en effet, ce n'est pas pour ouvrir la voie à l'appropriation sociale des moyens de production, en portant des coups aux lois de la concurrence. Bien au contraire. Comme l'a dit Mitterrand à ce forum, l'Etat veillera « à ce que la concurrence règne à l'intérieur du secteur public élargi ». Le but est la défense contre l'« internationalisation » de « nos » entreprises, notamment par les Allemands — ce qui n'empêche évidemment pas que « nos » capitalistes continuent, eux, à « internationaliser » les entreprises des autres. Le résultat serait donc d'accroître encore la concurrence. C'est bien la raison pour laquelle nous pouvons être sûrs que les prochaines crises seront encore plus graves que la présente.

La vérité est qu'on ne biaise pas avec le marché : ou bien on le détruit, et avec lui le capital, le salaire, la concurrence, et c'est la seule manière d'en finir avec les crises, les guerres et la misère ; ou bien on l'accepte et on doit s'y soumettre.

*

Or accepter le marché et ses lois, c'est accepter, en temps de crise, l'austérité — non pour chaque capitaliste pour qui elle signifierait la mort — mais pour les prolétaires qui devraient se serrer la ceinture sans broncher. Rocard et Mitterrand le disent,

mais ils parlent aux bourgeois, car telle est la division du travail dans la Gauche : le rôle des Marchais, Ségué et Maire est de parler aux ouvriers et eux font semblant, devant leur public, de lutter contre l'austérité en dénonçant le plan Barre comme « injuste » et « inefficace » !

Or voici que ce plan a son pendant, non seulement en Espagne et au Portugal, mais aussi en Italie où le gouvernement Andreotti augmente massivement les taxes et les tarifs publics, fait la guerre aux jours fériés et s'attaque aux salaires ouvriers — implicitement, mais d'autant plus fermement qu'il bloque explicitement les hauts salaires pour faire aussi pression sur les plus bas. Et que disent donc là-bas les « dirigeants ouvriers » ?

« Une politique d'austérité est nécessaire. Voici pourquoi, vis-à-vis des mesures gouvernementales, nous n'avons pas adopté une position de refus a priori », explique Lama (Le Monde du 13-10), le bonze en chef de la CGIL, qui s'est déclaré en outre « substantiellement d'accord avec le président du conseil puisque sa proposition n'est pas différente de celle que nous avons formulée » (Le Monde du 6-10).

Y aurait-il désaccord entre nos opportunistes ? Non, les Alpes ne sont pas si infranchissables. Comme dit L'Humanité du 14-10, qui doit expliquer à ses lecteurs pourquoi des grèves ont néanmoins éclaté contre des mesures gouvernementales aussi bien venues : « Soyons clairs, cependant : les travailleurs italiens ne contestent pas la nécessité de faire certains sacrifices, la situation est trop grave, mais ils veulent que les mesures d'austérité soient équitables ». C'est lumineux. Si nos opportunistes à nous n'acceptent pas le plan Barre, c'est tout simplement parce que cela n'est pas indispensable. Et la grande raison en est, comme l'expliquent abondamment tous les politiciens, les patrons et les « syndicalistes », que le blocage des salaires n'est pas réalisable pour 65 % des salariés. Il est donc plus astucieux, plus « politique », d'afficher son opposition à ce plan, ce qui devrait permettre à la Gauche, si le consensus était réalisé au moins momentanément sur la politique étrangère et militaire, de proposer un plan meilleur.

Les principes y sont déjà : la défense du « pouvoir d'achat » doit se faire non par la lutte de classe pour le salaire, qui aurait l'inconvénient d'opposer patrons et ouvriers et de gêner la marche déjà difficile de la sacro-sainte économie nationale — notre mère à tous — mais par un bon plan de lutte contre le « danger de l'inflation » pour lequel devraient se mettre d'accord patrons et ouvriers qui lutteraient ensemble pour « donner de l'emploi à tous » en défendant

DANS CE NUMERO

- Dans le bague sud-africain du capitalisme mondial (2).
- La LCR et le gouvernement PC-PS : Les puissants attirés du terrain parlementaire.
- Un tract du Parti en Italie à l'occasion des réactions ouvrières au plan Andreotti.
- Le chômage en Belgique.
- Défendre la santé de la classe ouvrière !

dant le « potentiel productif de la nation » contre les monopoles... étrangers de préférence.

Merci donc, Berlinguer, merci Lama, vous avez fait du bon travail : vous avez fait dire à vos amis — amis en politique aujourd'hui, ennemis en affaires et en intérêts nationaux demain —, ce qu'ils voulaient précisément cacher.

On ne biaise pas avec l'économie nationale : ou bien on veut en détruire les limites, car c'est là que réside la cause de l'exploitation et de l'oppression renforcées et de la misère aggravée dans tous les pays ; ou bien on l'accepte et on doit se soumettre à ses exigences. Et abandonner en même temps celles de la défense de la force de travail.

(suite page 2)

Dans le monde

● Liban

Après Tell el Zaatar et les massacres de la montagne, et après les tractations de Paris sous la protection intéressée du vautour impérialiste français, le manège lugubre continue. Voici les impressions que donne un dirigeant de la Phalange de la conférence de Chitaura : « la Syrie est désormais pour une solution rapide, à la fois militaire et politique », tandis que le chef de ce parti, Gemayel, affirme pour sa part : « le combat doit se terminer par un vainqueur et un vaincu » (Le Monde du 12-10). Ce qui n'empêche pas les dirigeants de l'OLP de rassurer les masses palestiniennes en commentant ainsi la même conférence : « Nous avons réalisé quelque chose d'important » [...], « nous avons franchi une étape » [...], des « points de divergence restent en suspens, mais ils ne sont pas importants » (Le Monde du 13-10).

Il n'y a hélas pas eu besoin d'attendre un jour franc après ces déclarations pour que la Syrie lance une nouvelle offensive dénoncée par Arafat comme un « acte grave, dépourvu de tout prétexte [sic !], intervenant au moment où la délégation palestinienne (...) adoptait une attitude positive », un Arafat qui veut encore une fois faire appel « aux Etats arabes pour arrêter le massacre » (Le Monde du 14-10).

Quelle est la raison de cet aveuglement criminel ? Tandis que les tenants de l'ordre établi local et international savent ce qu'ils veulent : en finir avec le mouvement des masses libano-palestiniennes par tous les moyens, les représentants du mouvement démocratique veulent concilier les contraires, et la lutte, même armée, n'a de sens pour eux que comme moyen de pression pour parvenir à un accord. C'est pourquoi leurs « succès » sont autant d'entraves pour les masses qu'ils cherchent à tranquilliser. Les masses libanaises et palestiniennes et avec elles la classe ouvrière et les paysans pauvres du monde entier ont besoin d'une autre politique : ils ont besoin de lutter pour vaincre !

● Chine

La révolution nationale-démocratique qui a secoué l'immense Chine ne pouvait pas ne pas faire éclorre les contradictions d'un capitalisme jeune dans les conditions de l'impérialisme sénile : une économie encore massivement agricole alors que la pression internationale — ne serait-ce que sur le plan militaire — contraint à l'industrialisation ; une industrialisation qui précisément se heurte à une infrastructure — notamment dans les transports — absolument déficiente et qui hésite devant l'expropriation massive d'une paysannerie qui s'est mise en mouvement pour liquider les vieux liens prébourgeois renforcés par l'impérialisme ; passage de ce microcapitalisme agraire au grand capitalisme industriel pris dans les tenailles d'un marché mondial qui ne laisse d'autre alternative que la suivante : ou bien fournir les capitaux indispensables, mais au prix d'une concurrence commerciale insupportable et d'un risque de dislocation du marché intérieur par les tendances centrifuges dues au passé semicolonial, ou bien maintenir la Chine dans un étouffant régime d'autarcie où le capital devrait être soutiré au moyen d'une pression gigantesque sur la classe ouvrière et les masses paysannes pauvres, cette alternative étant aggravée par les

(suite page 3)

Dans le bague sud-africain du capitalisme mondial (2)

(La première partie de cet article a paru dans le n° 228 du « Prolétaire ».)

*

En 1928, Tielman Roos, ministre de la Justice dans le gouvernement Hertzog, déclarait dans un discours : « Nous dominerons les Noirs. Tout homme blanc en Afrique du Sud est un aristocrate et ceux qui règnent et gouvernent ne peuvent être des prolétaires » (1).

C'est en vertu de cette équation race-classe (blancs = aristocrates — ou plutôt bourgeois —, noirs =

prolétaires) que toute la législation du travail en Afrique du Sud privilégie les blancs par rapport aux noirs.

Ainsi le système du Job reservation, en excluant les noirs des emplois spécialisés doit assurer aux blancs le plein emploi et des salaires considérablement plus élevés que ceux des travailleurs noirs. Cette discrimination en matière de salaires a été pratiquement « codifiée » il y a près d'un siècle. C'est Cecil Rhodes — premier ministre anglais de la Colonie du Cap, magnat des mines, fondateur de la

célèbre De Beers — qui décréta que dans les mines le salaire minimum des blancs devait être 10 fois plus élevé que celui des noirs. La réalité est allée bien au-delà puisque le salaire annuel des travailleurs blancs des mines d'or est passé de 666 rands en 1911 à 4.006 rands en 1969 alors que pendant la même période le salaire des noirs est passé de 57 rands à 199 rands ! ! ! Les salaires des blancs qui étaient environ 12 fois plus élevés que ceux des noirs en 1911 étaient 20 fois plus élevés soixante ans plus tard (2).

(suite page 3)

(1) W. Limp, Anatomie de l'apartheid, p. 35.

(2) Le montant des salaires ressort d'une étude d'un universitaire sud-africain (F. Wilson, Labour in the South African goldmines, Cambridge University Press, 1972, p. 46). Ce que montre aussi cette étude, c'est qu'en 1969 le salaire réel (base 100 en 1936) des travailleurs noirs était inférieur à celui de 1911 ! ! ! Rappelons encore une fois qu'au moment où ces chiffres étaient publiés le rand valait environ 7 francs.

RÉUNION PUBLIQUE A PARIS

Le vendredi 5 novembre, 20 h 30, salles Lancry, 10, rue de Lancry, Paris X^e (métro République).

LIBAN, AFRIQUE DU SUD

L'exigence de la solidarité prolétarienne

La LCR et la question du gouvernement PC-PS (3)

Les puissants attirés du terrain parlementaire

Nous avons vu dans les précédents articles que la LCR exclut en pratique de la lutte immédiate l'opposition entre la méthode réformatrice et la méthode révolutionnaire pour la reporter uniquement sur le terrain politique. D'où la hâte à ce que soit donné un « débouché politique », — c'est-à-dire une solution positive immédiate sur le plan gouvernemental — dans lequel la tâche des révolutionnaires est ainsi définie : ils « montreront concrètement l'impasse réformatrice qui mène au Chili et au Portugal et construiront une solution révolutionnaire crédible » (1).

Voici comment s'y prend la LCR pour atteindre ce but : « nous devons montrer à quelles conditions un gouvernement PC-PS pourrait ouvrir la voie au pouvoir des travailleurs [dont on se garde bien évidemment de définir les conditions politiques préjudiciables, ce que nous appelons les principes] : — en rompant avec les partis bourgeois, à commencer par les radicaux et les UDR dits de gauche ;

— en rompant avec les institutions à commencer par la constitution de 1958 qui permet légitimement à Giscard de rester président et de dissoudre à sa guise le Parlement ;

— en s'appuyant sur le mouvement de masses, notamment en favorisant le contrôle ouvrier ;

— en s'opposant au complot économique et militaire de la bourgeoisie française et internationale » (1).

Heureusement que la LCR a la naïveté d'avouer en avançant ces propositions : « en faisant cela nous ne faisons que traduire explicitement ce que pensent des millions de travailleurs qui accordent leurs voix au PS et au PC non pas pour l'application du Programme Commun ou du programme de François Mitterrand, mais pour que ça change vraiment » (1).

Le moins que l'on puisse dire est que l'on prend les illusions des masses pour leurs besoins. Si l'on voulait vraiment tenir compte en effet des « besoins d'éducation des masses », il faudrait leur expliquer que rien ne changerait même si le PS et le PC rompaient avec les radicaux (2) qui ne sont là que pour le décorum et ne sont qu'un prétexte commode pour en finir avec un gouvernement de gauche au moment voulu ; il faudrait leur expliquer que le PC et le PS ne peuvent pas rompre avec la bourgeoisie pour la bonne raison que le PS est un parti bourgeois et que le PC fait une politique bourgeoise sans espoir de retour.

Quant à l'UDR de gauche, ces partis peuvent rompre avec elle sans rien changer à leur politique, ce qui n'ouvrirait donc nullement la voie au pouvoir des travailleurs ; l'important serait en revanche de

montrer à la grande masse des travailleurs que le stalinisme a une politique qui, par mille canaux invisibles, converge non seulement avec la gauche de l'UDR mais avec le gaullisme ; et que deux de ces canaux, qui sont en vérité des avenues à grande circulation sont : 1) la participation et 2) le chauvinisme. Il serait important de montrer la politique catastrophique du PC pour lui opposer celle du prolétariat révolutionnaire, en faisant toucher du doigt aux masses ce que leur propre expérience leur enseigne, c'est-à-dire la collusion ouverte de l'opportunisme et du gaullisme en matière de politique extérieure, en matière militaire. Mais les masses ne peuvent la comprendre comme un obstacle à leur lutte qu'à la condition d'avoir rompu avec l'idée que leur propre défense découle de la défense de l'économie nationale et de la patrie.

Or, loin de faire ce travail, la LCR abonde dans le sens non seulement de l'opportunisme mais aussi du gaullisme en adoptant la thèse du « complot », concession tout à fait inacceptable au chauvinisme français si l'on pense qu'on ne dit absolument rien, dans les propositions de la LCR, de la lutte contre l'impérialisme français.

Loin de permettre d'éclairer les masses prolétariennes, la LCR ne fait donc qu'entretenir les pires confusions dans cette question des rapports entre les forces de gauche et la bourgeoisie.

Une autre question touchée est celle du « contrôle ouvrier », ou celle des « nationalisations sans indemnités » dont l'article cité ne parle pas mais qui est reprise dans les « 7 propositions » du 23-9-76 (3). Ces revendications sont le type même des « revendications transitoires », c'est-à-dire de revendications qui ne peuvent être satisfaites réellement que par un gouvernement issu de l'insurrection prolétarienne victorieuse et formé sur les ruines de la machine d'Etat existante. Or il est bien clair qu'avancer de telles revendications hors d'une situation de crise révolutionnaire qui fasse de leur satisfaction un besoin social pressant, en l'absence de la force qui doit les faire aboutir et en taisant précisément les conditions de leur réalisation, c'est d'abord les rendre incompréhensibles, c'est ensuite révaloriser les seules forces qui les reprennent en les dénaturant et auxquelles les masses prolétariennes confient aujourd'hui leur réalisation : les partis de gauche. C'est aussi permettre, notamment pour ce qui est du contrôle ouvrier, la manœuvre bourgeoise de la reconnaissance formelle d'un « contrôle » qui coexisterait avec l'Etat bourgeois, en attendant que passe la vague, comme dans l'Italie de 1919.

Mais, outre cet arsenal typiquement trotskyste, la LCR avance des revendications qui se placent sur un terrain purement parlementaire, comme la « dissolution de l'Assemblée nationale » ou celle d'une « Assemblée constituante » dont il n'est pas inutile de considérer les effets purement négatifs pour la lutte prolétarienne, comme une longue expérience historique l'a déjà démontré.

En effet, alors que la propagande sur le besoin historique de briser les institutions bourgeoises (parlement, pouvoir judiciaire, bureaucraties civiles et militaires, etc.) et sur celui de la dictature du prolétariat est passée sous silence, la LCR a défini en avril dernier (4), toute une progression savante des mots d'ordre :

« Le mot d'ordre d'élections anticipées pourra éventuellement être avancé par nous, avec y compris une campagne d'agitation, si nous nous trouvons devant une deuxième défaite politique du pouvoir (élections partielles ou municipales) [comme on voit, toute victoire comme toute défaite ne se conçoit que sur le plan électoral-parlementaire...]. Le refus par le pouvoir de recourir à des élections immédiates pouvant d'ailleurs, dans ce cas, être le point de départ d'une grève générale qui nous amènerait à poser directement le problème du gouvernement PS-PCF. »

Depuis, la LCR a dû interpréter le départ de Chirac comme une « défaite du pouvoir », puisque la « dissolution de l'Assemblée nationale » n'est plus une « formule de propagande » mais un réel mot d'ordre, et ce, depuis le 23 septembre. Mais supposons que la bourgeoisie doive faire face à un mouvement social d'une certaine importance : se priverait-elle d'élections anticipées, comme les revendique même Chirac ? Il est clair que la réalisation de cet objectif, au moment même où les masses prolétariennes ont l'illusion qu'un gouvernement de gauche permettrait d'éviter la lutte directe non seulement ne répond pas aux exigences de la lutte réelle mais pousse la classe ouvrière dans le piège tendu par l'adversaire.

Ce n'est pas tout : supposons maintenant un mouvement ouvrier réellement massif. Si certaines conditions politiques sont réunies, est-il inconcevable que la bourgeoisie fasse appel à un gouvernement PC-PS ? Or n'est-ce pas précisément ces conditions que la LCR attend pour avancer la revendication d'un gouvernement PC-PS ?

Poursuivons et imaginons que le gouvernement PC-PS se trouve en difficulté face au mouvement ouvrier. Une réforme constitutionnelle quelconque ne serait-elle pas alors une hypothèse utile pour dévier ce mouvement ? Or voici ce que prévoit la LCR :

« Le mot d'ordre d'Assemblée Constituante ne pourra devenir compréhensible pour les larges masses que lorsque la gauche, empêtrée dans le respect de la Constitution de 58, utilisera cette constitution contre les exigences des masses (par exemple en gardant Giscard ; en préservant l'arsenal répressif de la cinquième République [etc.]) » (4). Ainsi, pour la Ligue qui pousse la gauche au gouvernement, dans le but avoué de la démasquer, l'utilisation des armes de l'Etat contre le mouvement de masse n'est pas encore suffisant pour cela : il faut d'abord changer de... constitution !

« Bien sûr, ajoute-t-elle, on ne peut écrire à l'avance le scénario de la lutte des classes. Les étapes peuvent être brûlées et d'une grève générale peuvent surgir les embryons de conseils ouvriers. Le mot d'ordre de Constituante serait alors en retrait de la mobilisation des masses et pourrait au contraire servir la « contre-révolution démocratique » (4).

Et encore, qui nous dit que la LCR n'envisagera pas à ce moment précis, à l'instar de sa petite sœur la LCI — qui a vu dans les commissions ouvrières portugaises des embryons de soviets pourvu... qu'elles soient centralisées — les mots d'ordre d'« Assemblée constituante » et de « gouvernement PC-PS » sur la base des « soviets » ? Ce qui reviendrait à les marier, par le canal de l'opportunisme, avec le parlementarisme (5).

On remarque que la LCR pousse la passion du « concret » jusqu'à proposer une solution pratique pour chaque crise, et ce, sur le terrain du parlementarisme bourgeois ! Quelle « tactique révolutionnaire » géniale que de ne pas envisager d'autre terrain que le terrain parlementaire tant que la classe ouvrière ne se déplace pas par elle-même sur un terrain révolutionnaire ! Et l'on ne veut pas voir que de telles « solutions » sont autant de chaînes qui l'empêchent de passer sur ce terrain, autant de perches tendues à la bourgeoisie pour barrer la voie du « pouvoir des travailleurs » que l'on prétend ouvrir, et constituent en réalité la véritable « impasse [...] qui mène au Chili ou au Portugal ». Pour justifier cette prétendue tactique, la LCR doit même recourir à l'argument des « particularités de la période » :

« Précisément parce que la France de 1976 n'est pas la Russie de 1917 et en raison même de la dégénérescence stalinienne, la révolution socialiste en Europe suppose que les masses fassent pratiquement l'expérience de la supériorité de la démocratie des conseils ouvriers sur la démocratie bourgeoise la plus démocratique possible » (6).

Plusieurs remarques sont nécessaires pour démêler les fils d'un tel tissu d'âneries. La première est que le mépris des bolcheviks pour le démocratisme n'était nullement dû à l'arriération de la Russie comme le prétendait le centrisme des Lévi, Serrati et à plus forte raison des Cachin, pour re-

noncer en pratique à la dictature dans l'Europe « civilisée », et comme le suggère aujourd'hui la LCR, en montrant ainsi de qui elle se fait l'héritière.

La seconde remarque est que la classe ouvrière ne fait pas l'insurrection et n'exerce pas sa dictature à cause du démocratisme supérieur de ses organisations politiques, mais parce que ses besoins ne peuvent être satisfaits que par des mesures radicales, dictatoriales précisément, et que la forme des soviets, en assurant la participation des larges masses au travail révolutionnaire, est la plus apte à remplir cette fonction, pourvu qu'ils aient acquis une unité de volonté, c'est-à-dire pourvu qu'ils soient dirigés par le Parti.

La troisième remarque est que la confusion dans la formulation de la LCR est telle que l'on peut en tirer deux hypothèses : ou bien on somme la dictature prolétarienne de prouver sa supériorité avant d'exister et on rend ainsi la révolution impossible ; ou bien on laisse la possibilité à la dictature — ravalée à un formalisme vide baptisé démocratie ouvrière — de grandir en même temps que décroît la dictature bourgeoise, ce qui est la justification théorique de tous les gradualismes et de tous les réformismes.

On conçoit qu'une « tactique » qui permet de tels écarts avec la théorie et les principes (7) soit fautive du tout au tout. Rappelons que le seul objectif qui guide la LCR en matière tactique est de démasquer l'opportunisme en s'appuyant sur les besoins des masses. Nous avons vu que cet objectif ne peut être atteint que si l'on se place sur le terrain de la tendance à l'organisation indépendante et classiste des masses prolétariennes et non sur celui de la formulation spontanée de ces besoins qui fait par tendance naturelle les pires concessions à l'idéologie adverse.

Mais cela serait insuffisant. Il faut affirmer de la façon la plus claire que cet objectif ne saurait être le seul qui doit guider la tactique sans tomber dans une vision spontanéiste et mécanique qui ferait dépendre la lutte des classes des seules conditions « extérieures » à la classe. Il faut comprendre que la tactique doit viser aussi à façonner le mouvement prolétarien lui-même, et cet objectif est lui-même double : la tactique doit aider à organiser la classe prolétarienne et débayer le terrain favorable à l'issue révolutionnaire ; elle doit aussi renforcer le parti et non diluer ses contours, elle doit être en règle avec les principes.

Sans l'assimilation du bagage de l'Internationale de Lénine, renforcé par le bilan que la Gauche communiste a tiré de son expérience, il ne saurait y avoir de préparation révolutionnaire mais seulement du fatalisme ; et un fatalisme qu'il sera de moins en moins possible de qualifier de « révolutionnaire » et qui méritera de plus en plus l'épithète de « démocratique ». FIN.

On ne biaise pas avec le capital

(suite de la page 1)

Que faire dans ces conditions devant les réactions des prolétaires qui refusent courageusement les « sacrifices communs », comme cela s'est passé à la Fiat et à l'Indesit de Turin, à l'Italider de Gênes, et dans d'autres endroits de l'Italie ? La première chose est de dénoncer « ceux qui, par méconnaissance de la gravité de la situation ou pour acquiescer à une éphémère popularité [la faim, connaît pas, évidemment !], tirent des feux d'artifice en sachant que d'autres auront la responsabilité de les éteindre » (Lama, cité par *Le Monde* du 13-10) ; la seconde chose est justement de passer à la pratique d'une fonction de « pompier social » si magnifiquement décrite.

C'est ainsi qu'en Italie on « lance » des grèves, comme l'arrêt du 7 octobre, où les réactions contre l'austérité devaient être canalisées dans la revendication d'un « renouveau de l'économie » ; et quand les réactions se portent contre les mesures gouvernementales, il s'agit de les faire dévier sur des points mi-

neurs, comme le fait le PCI qui demande tout simplement de revoir la hausse du prix de l'essence, et sur la lutte pour « un plus grande équité ». Naturellement, la bataille pour modifier le projet gouvernemental aura lieu, comme le souligne l'Unité du 12-10, ... au Parlement. C'est la même chose qui s'est passée ici avec la grève nationale du 7 octobre, après laquelle les bonzes s'inquiètent du vide qui pourrait apparaître dans leur dispositif anti-incendie s'ils ne prévoyaient pas, d'ici les élections — calmant ô combien radical ! — quelques « journées d'action » du type de celle du 23 octobre.

Comme l'explique *L'Humanité* du 9-10, « loin de contrarier l'activité des pouvoirs publics, la lutte populaire est, elle aussi, partie constitutive de l'ensemble démocratique [...] La lutte démocratique les porte [les députés communistes] et, en retour [ceux-ci] apportent à cette lutte le poids et l'audience [sic!] d'une intervention parlementaire [resic !] [...] L'Etat n'est efficace, le pouvoir n'est fort que s'ils s'appuient sur la na-

tion elle-même, la nation dont ils reçoivent la légitimité ». Bravo !

Concilier la lutte ouvrière avec la défense des pouvoirs publics, empêcher l'affrontement entre eux en privant la première de toute arme et en renforçant — à tout hasard — l'Etat qui doit être efficace et fort, voici le B.A.-BA de l'opportunisme : et la classe ouvrière devrait se soumettre à toute cette politique pour éviter un nouveau Chili !

C'est qu'en réalité on ne biaise pas avec l'Etat bourgeois : ou bien on a l'intention de le détruire et on doit alors accepter les armes de la violence et de la dictature ; ou bien on l'accepte et on se soumet à ses exigences, mais on renonce en même temps à la lutte de classe, que l'on y renonce volontairement par la démocratie, ou que l'on vous y fasse renoncer par le fascisme.

Sans doute la perspective de la révolution communiste est-elle encore lointaine. Mais il n'y a pas d'autre issue, et elle se prépare dès aujourd'hui.

(1) « A propos d'un article paru dans *Lutte Ouvrière* : Comment combattre les illusions ? », voir *Rouge*, n° 145 du 6-9-76.

(2) Il est intéressant de noter à ce propos que la LCR connaît parfaitement cet argument qu'elle ressort à l'occasion contre l'OCI qui fait de la « rupture avec les radicaux » la clé des développements révolutionnaires (voir *Rouge*, n° 159 du 22-9-76). Mais c'est pour présenter le programme de l'Union de la Gauche comme celui « des partis ouvriers réformistes » à la différence de l'Italie, où le PCI renonce pour l'accord avec la DC « à la moindre mesure anticapitaliste » ; ce qui revient à valoriser les PC-PS !

C'est là le propre de l'opportunisme : la critique sans principe, et surtout la critique « de gauche » pour justifier une politique de droite. Qu'on en juge encore : *Rouge*, n° 63 du 31-5-76, écrit, en polémique avec le PSU qui ose prétendre pousser le PCF sur le chemin de la révolution : « Nulle illusion n'est donc permise. Si elle doit basculer sous la pression des événements, la direction du PCF tombera dans le camp de la social-démocratie ». Cela pourrait sonner comme une condamnation irrémé-

diabole. Erreur. Quand on sait, comme nous l'avons rappelé dans le n° 228 du *Proletaire*, que pour la LCR, « l'idéologie réformatrice de la bureaucratie n'est rien d'autre que la mise en forme de l'idéologie spontanée des larges masses asservies à l'idéologie bourgeoise », c'est presque un compliment !

(3) Résolution du B.P. de la LCR du 23-9-76. Voir *Rouge*, n° 161 du 24-9-76.

(4) Voir « France : après les élections cantonales », Résolution politique du C.C. de la LCR des 3 et 4-4-76, dans *Imprecor*, n° 49 du 15-4-76.

(5) La LCR va encore plus loin puisqu'à l'affirmation du PSU selon laquelle « il n'y a pas d'opposition de principe à participer à un gouvernement avec les forces de gauche », Krivine répond : « Là-dessus, tout le monde est d'accord. Si les révolutionnaires participent à un gouvernement qui se fixe pour tâche la destruction de l'Etat bourgeois, bravo » (*Politique Hebdo*, n° 226 du 16-6-76, p. 20).

(6) *Rouge*, n° 63 du 31-5-76.

(7) Nous renvoyons le lecteur à la critique programmatique de la LCR parue dans les n° 190 à 193 du *Proletaire*.

Dans le bain sud-africain du capitalisme mondial (2)

(suite de la page 1)

Un simple coup d'œil sur les chiffres publiés par les services officiels permet d'arriver à la même constatation : en dépit de la légère augmentation récente des salaires des travailleurs noirs (sensible surtout — inflation mise à part — dans les industries manufacturières et la construction), la différence de salaire entre travailleurs blancs et travailleurs noirs est toujours aussi forte (de 1 à 18 dans les mines, de 1 à 6 dans les deux autres secteurs) et surtout l'écart entre les salaires ne cesse de croître (3).

Mais la discrimination salariale n'est qu'un des aspects de la condition des travailleurs noirs. Tous les noirs en âge de travailler sont soumis à un système de contrôle qui permet à la fois de les surveiller continuellement, et de les diriger autoritairement vers tel ou tel secteur de l'activité :

« Tous les Africains âgés de plus de 16 ans doivent être munis de livrets qui décrivent en détail leur situation de travail et qu'ils doivent présenter sur demande. Aucun Africain ne peut être employé s'il n'est pas titulaire de ce livret, et le contenu de chaque livret est enregistré au **Bantu Affairs Central Reference Bureau** du Département de l'Administration et du Développement bantous » (4).

Les travailleurs noirs ne peuvent quitter les zones des bantoustans pour aller travailler dans les zones blanches que s'ils ont été recrutés par un employeur précis pour faire un travail dans une branche précise. Ils ne sont pas autorisés à emmener leur famille avec eux. Les contrats de travail sont fournis pour une durée d'un an et à l'expiration du contrat les hommes doivent retourner dans leur bantoustan pour y être recrutés de nouveau (5).

Cette politique de migration, qui a été planifiée de longue date, va être couronnée par la création des Bantoustans « indépendants ». Le premier de la série (une dizaine sont prévus) est le Transkei qui doit devenir « indépendant » ce 26 octobre. La manœuvre consiste à faire croire qu'il va y avoir un « développement séparé » des ethnies noires. En fait cela signifie que les citoyens des nouveaux « Etats » vont devenir officiellement des étrangers dans les zones blanches. Comme ces territoires n'ont pratiquement aucune activité économique, les ressortissants des Bantoustans continueront à être obligés d'aller travailler, pour la majeure partie d'entre eux, dans les zones blanches. Ayant perdu la nationalité sud-africaine (ceux qui refuseront leur nouvelle citoyenneté deviendront apatrides) ils auront encore moins de droits qu'avant, si faire se peut (6).

Les travailleurs noirs qui constituent 70 % de la population active sud-africaine sont privés de toute liberté d'association ainsi que des droits syndicaux élémentaires.

L'**Industrial Conciliation Act** de 1924 et 1956, le **Bantu Labour Act** (Settlement of Disputes) de 1953, et le **Bantu Labour Regulation Act** de 1964, prévoient les dispositions anti-ouvrières suivantes :

a) Les syndicats africains sont privés de toute reconnaissance et de tous droits légaux ;

b) les grèves des travailleurs africains sont illégales et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1.400 dollars ou bien de trois années de prison ;

c) les ruptures de contrats par les travailleurs africains constituent une infraction pénale ;

d) il est interdit aux travailleurs africains de s'affilier à des syndicats enregistrés ;

e) les travailleurs africains ne peuvent prendre part à la négociation d'accords collectifs susceptibles de leur être applicables » (7).

Deux autres textes peuvent être utilisés dans la répression anti-grève. Le premier est le **Suppression of Communism Act** dont le

La situation de la classe ouvrière

Dans le secteur agricole les conditions de vie et de travail des noirs sont, si l'on peut dire, pires encore que dans l'industrie et dans les mines. En 1969 il y avait 16.511 blancs travaillant dans l'agriculture (soit 14.623 travailleurs réguliers, 1.794 travailleurs saisonniers, 94 domestiques). Au même moment le nombre des « non-blancs » s'élevait à 1.721.886 (dont 815.445 travailleurs réguliers, 777.177 saisonniers et 129.264 domestiques) (9). Des chiffres officiels indiquent que le total des salaires payés aux blancs s'élevait à 27.401 millions de rands alors que le total des salaires payés aux non-blancs s'élevait, lui, à 152.841 millions de rands. Ce qui veut dire qu'un blanc touchait en moyenne 1.700 rands environ et un non-blanc 90 rands (soit 630 francs par an) (10).

Deux textes — le **Masters and Servants Act** qui date du XIX^e siècle et le **Native Contract Act** qui, est, lui, de 1932 — assurent aux propriétaires blancs un pouvoir de type esclavagiste : les travailleurs ne peuvent quitter leur emploi sous peine d'être considérés comme des « déserteurs » ; la désobéissance est punie par le fermier qui a le droit d'infliger des amendes et d'administrer des coups de bâton aux récalcitrants ; les fermiers peuvent renvoyer un travailleur si un membre de sa famille n'a pas rempli ses obligations, etc. (11).

C'est grâce à ce système — avec, en plus, des journées de travail de 14 heures — que l'Afrique du Sud compte parmi les grands de la production agricole mondiale (12).

On dispose de peu de données en ce qui concerne les mouvements revendicatifs des travailleurs noirs mais il semble bien qu'en dépit de la violence de la répression anti-prolétarienne (13), leur nombre soit en train de croître : « Il y a deux

domaine d'application est si large qu'on peut l'invoquer pratiquement dans toute grève organisée par des noirs. La violation de cette loi constitue une infraction pénale grave. Quant au deuxième texte, « il donne de la notion de sabotage une définition qui comprend toute entrave apportée à l'approvisionnement et à la distribution de lumière, d'énergie électrique, de combustibles, de denrées alimentaires, d'eau, à la marche des services postaux, téléphoniques et télégraphiques, à la libre circulation des marchandises, ou bien aux biens de toute personne ou de l'Etat. Ces dispositions sont si vagues qu'elles peuvent s'appliquer, là encore, pratiquement à toute grève organisée par des Africains. Les violations de cette réglementation peuvent entraîner la peine capitale » (8).

Les derniers événements viennent d'ailleurs de montrer encore une fois qu'avant d'arrêter et de condamner les « fauteurs de troubles », on préfère réprimer dans le sang.

ans, écrivait le **Financial Times** du 25 février 1975, l'annonce des grèves de Durban faisait les gros titres de la presse sud-africaine. Aujourd'hui ces informations n'ont plus rien d'extraordinaire et il ne passe guère de jour sans qu'on apprenne qu'il y a une grève sauvage dans tel ou tel endroit du pays. Selon les dernières indications officielles, entre janvier 1973 et juin 1974, il y a eu 300 grèves. 90 % d'entre elles concernent les salaires. Ce sont les secteurs du fer, de l'acier et de la métallurgie qui ont été les plus touchés. Il y a eu 30 grèves dans l'industrie, 22 dans l'habillement et 18 dans la construction » et l'auteur de l'article ajoutait : « Ni la durée des grèves (la plupart ont duré moins d'une semaine) ni le nombre de grévistes ne sont comparables aux niveaux européens. Mais aucun des problèmes qu'elles ont mis en lumière n'ont été réglés » (14).

Le gouvernement et la majorité des employeurs continuent à être hostiles aux syndicats de travailleurs noirs. Cependant, toujours

(3) Il suffit de se reporter à l'**Official Yearbook of the Republic of South Africa**, 1975, p. 465.

(4) Industrialisation, capitaux étrangers et travail forcé en Afrique du Sud, **Nations Unies**, 1970.

(5) **Financial Times**, 15 octobre 1976. Dans les zones blanches les travailleurs noirs vivent dans des baraquements (les « compounds ») que l'auteur de l'article cité décrit ainsi : « Les conditions de vie dans certains de ces compounds [où peuvent « vivre » jusqu'à 10.000 travailleurs, dans les mines par exemple] ne peuvent être décrites que comme dégradantes et inhumaines. J'ai visité récemment un compound près de la mine d'or de City Deep qui fait partie du groupe Rand Mines. Dans une pièce, il y avait 24 lits, des couchettes superposées, en béton [...]. Au milieu de la pièce, un poêle à charbon autour duquel les hommes se seraient pour se chauffer. A part le poêle il n'y avait aucune lumière dans la pièce. Pas non plus de chaises ni de table [...]. Naturellement l'alcoolisme, la prostitution fleurissent dans les compounds. Les rixes y sont fréquentes. Une commission d'enquête officielle ayant mis en cause le système des compounds, le gouvernement sud-africain a refusé de publier le rapport.

(6) Rien que pour le Transkei l'opération concerne 2,9 millions de noirs de langue Xhosa (cf. R. First, **Transkei** : l'indépendance forcée, ou le couronnement de l'apartheid, **Le Monde diplomatique**, août 1976).

(7) O.N.U., op. cit., p. 33.

(8) Idem.

(9) La prépondérance numérique des noirs par rapport aux blancs dans les campagnes serait semblable à celle qui existait au Kenya avant l'indépendance, quand la révolte des Mau-Mau, qui a entraîné les paysans sans terre et les journaliers, secoua le régime colonial britannique (Hosea Jaffe, **La révolution contre le racisme** : l'Afrique du Sud, édition italienne, Milan, 1969, p. 29-30).

(10) Rappelons qu'il s'agit de chiffres de 1969. Dans un numéro récent d'**Afrique-Asie** (31 mai-13 juin 1976), il est question de 140 francs

d'après le même article « il existe un mouvement syndical naissant, actif surtout à Johannesburg et à Durban et auquel les grèves ont donné un grand essor. Environ 40 à 45.000 ouvriers africains sont membres de ces syndicats non enregistrés. Une poignée d'employeurs reconnaissent ces syndicats dans leurs usines ; mais la grande majorité d'entre eux refuse encore d'avoir quelque rapport que ce soit avec eux tant que le gouvernement ne les aura pas reconnus [...].

Mais il n'y a rien dans la loi [sic] qui empêche une société de négocier avec un syndicat non enregistré et de lui permettre d'avoir une activité dans ses usines » (15).

Le système de l'apartheid commence ainsi à connaître quelques entorses, perceptibles, entre autres, sur le marché du travail. Depuis longtemps certains entrepreneurs ne respectent pas les dispositions sur les emplois réservés et le ministère du Travail lui-même entrouvre parfois la porte. En 1973 le gouvernement est revenu sur l'interdiction de donner une formation professionnelle aux noirs pour des emplois semi-qualifiés et il a décidé de subventionner cette formation. Dans l'industrie minière et dans celle de l'acier et des machines, des travaux qualifiés de plus haut niveau ont été ouverts aux noirs. Ces réformes — qui ne sont pas désintéressées bien entendu (16) — représentent en réalité moins qu'une goutte d'eau et ne changent rien à la situation d'ensemble. Celle-ci se caractérise à l'heure actuelle par une contradiction de fond : celle qui existe entre les exigences du développement économique (qualification plus grande de la main-d'œuvre nécessitée par l'accroissement du secteur industriel par rapport au secteur minier ; développement du marché intérieur) et la politique d'apartheid, caractérisée sur le plan économique par le maintien de la sous-qualification de la main-d'œuvre et une politique de bas — le mot est faible — salaires.

L'apartheid qui a longtemps été une des conditions essentielles du

par mois pour les travailleurs réguliers et de 50 francs par mois pour les saisonniers.

(11) R. Ainslie, **Masters and serfs, Farm Labour in South Africa**, Londres, 1973, p. 26-30.

(12) Cf. rubrique Afrique du Sud, **Atlasco**, **Le Nouvel Observateur**, Paris, 1976. L'Afrique du Sud fait partie des 20 premiers producteurs mondiaux en ce qui concerne le maïs, la laine, les arachides, le tournesol, les ovins, la canne à sucre, le sorgho, les oranges, le vin, les caprins.

(13) « Depuis septembre 1973, où 12 mineurs furent tués par la police à la mine d'or Anglo-American Western Deep Levels lors d'une manifestation contre les salaires, 180 mineurs noirs ont été tués dans les compounds », **Financial Times**, 15 octobre 1976.

(14) Pour sa part l'**Official Yearbook of 1975** cite pour les années précédentes des statistiques sur les grèves (p. 461) pour les travailleurs noirs d'où il ressort que, de 1965 à 1972, le nombre de grèves reste stable (autour de 60), tandis que le nombre de grévistes passe de 3.223 en 1965 à 1.660 en 1968 pour remonter ensuite assez vite et atteindre 8.711 en 1972.

(15) Un rapport publié par une délégation syndicale suédoise à la suite d'une visite en Afrique du Sud fait état de 55.000 travailleurs noirs organisés dans 22 syndicats (South Africa — **Black Labour**, Swedish Capital — **A report by the LO/TCO Study Delegation to South Africa**, 1975, p. 97). D'après la même source, un texte de 1973 aurait mis fin à l'interdiction absolue de la grève. On précise cependant que « les travailleurs agricoles, les domestiques, les travailleurs des services publics, ceux qui travaillent dans les mines d'or et dans les mines de charbon » sont exclus du « bénéfice » de ce texte. De plus la grève reste interdite pour les noirs employés dans les services municipaux et dans les transports (idem, p. 84). On a compris que ce droit de grève n'existe en fait que sur le papier.

développement capitaliste en Afrique du Sud est maintenant devenu un obstacle à ce même développement, du fait des exigences techniques de celui-ci (17).

A cette tension fondamentale d'ordre « structurel » s'en ajoutent d'autres qui sont liées à l'appartenance de l'Afrique du Sud au marché international et à la politique du pouvoir blanc assiégué. La chute du prix de l'or a fait fondre les réserves de l'Afrique du Sud et en dépit de dévaluations successives du rand (en 1975 puis en 1976) le déficit s'accroît. Le taux d'inflation ne cesse d'augmenter, de même que les dépenses militaires qui ont atteint 1,3 milliard de dollars en 1975, soit 13 % du budget. D'après le FMI la croissance du PNB a été nulle en 1975 et sera probablement nulle cette année aussi.

Selon des estimations locales reprises par la presse internationale l'Afrique du Sud compterait actuellement 2 millions de chômeurs et leur nombre s'accroîtrait au rythme d'au moins 20.000 par mois...

Le 6 août dernier, Oliver Tambo, leader du mouvement nationaliste African National Congress déclarait à Alger que « les conditions de la lutte armée sont désormais réunies en Afrique du Sud ». Il est difficile de dire si les conditions subjectives de cette lutte existent réellement aujourd'hui et si c'est l'ANC qui mènera le combat, mais ce qui est certain c'est que les conditions de la lutte pour la réalisation des tâches nationales et démocratiques ne font que se renforcer. On trouve à la fois en Afrique du Sud des peuples et des masses opprimées, et le prolétariat le plus nombreux et le plus concentré du continent (dont on a vu les conditions de vie et de travail) : ce double facteur doit donner à cette lutte, dans une région-clé pour l'impérialisme mondial, contre lequel la conjonction des différents mouvements de libération représenterait une menace supplémentaire, le caractère le plus radical possible, bien que seule l'existence du parti autonome de classe puisse permettre à cette lutte radicale de se transformer en une véritable révolution prolétarienne. FIN.

Dans le monde

(Chine : suite de la page 1)

difficultés qu'il y a pour cet énorme Etat à creuser son trou dans le « concert des nations ».

Voici quelques problèmes réels qui suffisent à voir sur quel terrain matériel se déroulent les luttes qui, périodiquement, secouent la Chine et que ses adorateurs feignent de voir comme une « lutte entre deux lignes » dont l'une serait « socialiste » et l'autre « capitaliste », mais qu'ils ont eu soin jusqu'ici de ne caractériser ainsi qu'après coup, afin de pouvoir conférer au vainqueur provisoire l'auréole de « socialiste » et au vaincu momentané la marque infamante de « révisionniste engagé sur la voie capitaliste ». Il y a donc des chances pour que la gymnastique à laquelle les événements actuels vont contraindre ces adorateurs ait pour conséquence de briser le corps de pas mal d'entre eux... Ce qui semble ressortir cependant de la victoire de Hua Kuo-feng, c'est qu'un pas de plus est fait dans l'élimination du « romantisme » maoïste, c'est-à-dire dans l'élimination de l'Etat des habitudes et des illusions, des scories que charrie inévitablement avec lui tout mouvement qui a entraîné les masses paysannes et petites bourgeoises, même si l'élan prolétarien a été, lui, stoppé net dans le sang de Changhaï et de Canton, il y a cinquante ans.

Derrière les mots donc de la « démocratie nouvelle » miraculeusement transformée en « dictature du prolétariat » et de la « révolution culturelle », restent les solides réalités capitalistes et bourgeoises. Il ne faudra sans doute pas attendre des décennies pour que naissent sur ce terrain redoutable mais fécond les antagonismes de classes modernes, pour qu'éclate la « dialectique des luttes au sein du peuple » sous les coups salutaires d'une classe ouvrière enfin réveillée de sa torpeur.

Un tract du Parti en Italie, à l'occasion des réactions ouvrières au plan Andreotti

Proletaires ! Camarades !

Les mesures d'austérité annoncées par le gouvernement, et celles qui sont en préparation, prouvent que le capitalisme ne connaît qu'un seul moyen pour sortir de la crise : diminution du pouvoir d'achat, réduction de la consommation, augmentation des cadences et de la production, autrement dit : exploitation accrue pour la classe ouvrière.

Face à cette attaque contre les conditions de vie et de travail du prolétariat, quelle est la réponse des partis et les organisations syndicales qui prétendent le représenter ?

Alors qu'il apparaît de la façon la plus claire que l'existence même de l'économie nationale et les nécessités de la reprise sont inconciliables avec les besoins élémentaires de la classe ouvrière, ces partis et ces organisations « ouvrières » racontent qu'on pourrait les concilier si eux participaient de façon directe ou indirecte à la gestion du « système ». Ils acceptent la théorie bourgeoise selon laquelle, pour vivre aujourd'hui et vivre moins mal demain, les exploités doivent rendre plus efficace la machine qui les exploite jour après jour, en consommant moins et en travaillant plus. Ils demandent à l'Etat de veiller comme un bon père de famille pour qu'on investisse plus de capitaux et qu'on restructure l'appareil de production pour augmenter la compétitivité de « nos » marchandises, comme si tout cela ne voulait pas dire, pour les ouvriers : **accroissement de l'intensité du travail et réduction du nombre des travailleurs actifs.**

Ces « représentants » des ouvriers dont la soi-disant « extrême-gauche », les anciens « extra-parlementaires », nous avait présenté les victoires électorales comme une « conquête » éclatante — n'ont qu'un souci : faire preuve de **modération** dans les revendications de salaires et montrer leur sens des **responsabilités** dans l'usage des armes de lutte du prolétariat. Ils se proposent pour **réglementer la grève et combattre l'absentéisme**, pour que l'économie nationale — qui serait notre bien à tous — ne soit pas détruite. Alors que les mesures annoncées provoquent de vives réactions ouvrières et que les syndicats tentent de donner le change en demandant des changements et des **atténuations** dans le programme du gouvernement — un programme dont ils acceptent en fait le contenu — et en agitant, pour essayer de faire baisser la colère des prolétaires, la menace de grèves de quelques heures, Lama s'empresse de préciser : « **Ce serait une erreur très grave si notre action pour modifier les mesures d'austérité était interprétée comme le refus d'une politique de rigueur.** [...] Une politique d'austérité est nécessaire. »

Proletaires ! Camarades !

Les prolétaires, qui dès l'annonce du nouveau tour de vis ont croisé les bras, et ceux qui font pression pour qu'on réponde aux proclamations de guerre du gouvernement par une grève générale de toutes les catégories de travailleurs ont montré qu'ils comprenaient d'instinct que, **ou bien on défend les intérêts supérieurs du pays, ou bien on défend les conditions de vie et de travail de leur classe. Il n'y a pas de milieu !**

Ce ne sont pas des semaines mais des mois d'austérité qui nous attendent et comme toujours la solution de la crise préparera en fait de nouvelles crises. Si nous ne nous battons pas dès aujourd'hui dans une **lutte indépendante de classe, en utilisant comme arme la grève la plus étendue possible, pour des revendications communes à tous les exploités**, les sacrifices qu'au bout du compte nous sommes les seuls à faire n'auront eu comme résultat que de reconstruire un appareil de production **encore plus** exploiteur, une machine d'Etat **encore plus** oppressive, une domination **encore plus** impitoyable du capital sur le travail et tout cela au milieu de l'ignoble embrassade entre partis bourgeois et partis « ouvriers » et en présence de syndicats tombés au niveau de laquais des capitalistes.

Un défi nous a été lancé : relevons-le ! D'en haut tombent comme un coup de massue des attaques contre nos salaires et nos conditions de travail :

Il faut y répondre d'en bas par un autre coup de massue : la grève sans préavis, sans limitation de temps, sans distinction de catégorie et d'entreprise, déclenchée sans l'accord des patrons, du gouvernement et de leurs agents dans les rangs ouvriers.

Proletaires ! Camarades !

Il n'y a pas d'émancipation possible pour la classe laborieuse en dehors de la destruction du capitalisme. Et les conditions de cette destruction se préparent à travers la lutte sans merci contre toute attaque contre nos conditions de vie et pour la renaissance et le renforcement du parti révolutionnaire de classe.

— Grève générale à fond contre les mesures d'austérité actuelles et futures !

— Pour une forte augmentation des salaires plus importante pour les catégories les moins bien payées et contre toutes les discriminations frappant les femmes et les jeunes, plus exposés aux coups de l'accroissement de la productivité !

— Pour la réduction du temps de travail à salaire égal et pour la suppression des heures supplémentaires !

— Pour le salaire intégral aux licenciés et aux retraités, et une allocation suffisante pour les chômeurs à la recherche d'un emploi.

— Contre la trêve sociale, pour le retour aux objectifs et aux méthodes de la lutte de classe !

Parti communiste international. Milan, 12 octobre 1976.

Le chômage en Belgique

Pays aimé des investisseurs étrangers, et réputé pour ses hauts salaires, la Belgique s'est brusquement trouvée à une place de choix en ce qui concerne l'ampleur du chômage. En février, elle était le second pays d'Europe, après la Grande-Bretagne quant à l'accroissement du nombre des chômeurs (48 % par rapport à l'année dernière), le total représentant plus de 8 % des assurés sociaux.

Pour l'Echo de la Bourse du 23-3-76, voix autorisée du patronat, il n'y a pas trente-six façons d'expliquer le chômage et de lui trouver des solutions : « **la situation intérieure de la Belgique dépend de son commerce extérieur qui est dominé par la concurrence et à chaque hausse de prix de 1 % pour les marchandises belges, il y aura 17.300 emplois de perdus. Et comme la hausse des prix dépend des coûts salariaux, le maintien de l'emploi dépend de la bonne volonté des prolétaires.** » Serrez-vous donc la ceinture, prolétaires, pour contenir le chômage !

Mais cela n'est qu'un mensonge pour faire accepter aux prolétaires la politique d'austérité. En effet, même dans une perspective favorable et en dépit de toute « bonne volonté », la bourgeoisie prévoit une aggravation du chômage : « **L'accroissement de la production attendu sera accompagné d'une augmentation de la productivité du travail, laquelle ne se révélera que dans les statistiques du chômage partiel** » (idem, 29-2-76).

Quelles sont les solutions proposées par la bourgeoisie ? Dans la fameuse loi de redressement adoptée en mars 1976 on a instauré le système des stages dans les entreprises. Ce stage, qui dure 6 mois, concerne les moins de 30 ans qui n'ont pas encore exercé une activité professionnelle, et toutes les entreprises et administrations occupant au moins 100 travailleurs sont tenues de les accepter en tant que stagiaires dans la proportion de 1 % de l'effectif du personnel qu'elles em-

ploient. Le stagiaire reçoit 75 % du salaire qu'il devrait normalement percevoir et, théoriquement, après le stage il devrait recevoir 90 % de ce salaire. Mais garde-t-on un stagiaire qui doit toucher 90 % du salaire alors qu'on peut en avoir un autre à qui l'on ne donnera que 75 % ? Evidemment pas, et la preuve en est que, selon le ministre de Saeger, à la fin du stage seulement 10 % de ces stagiaires seront embauchés définitivement. Quant aux 90 % restants, « ils auront appris quelque chose »...

En plus de ce merveilleux remède, la bourgeoisie belge en a trouvé d'autres. C'est ainsi que l'administrateur délégué de la Fédération des entreprises belges se déclare disposé « à examiner avec le gouvernement et les organisations syndicales les possibilités que pourrait offrir un nouveau circuit de travail couvrant des activités utiles pour la communauté mais insuffisamment rentables pour qu'elles puissent se créer spontanément. Le coût de telles opérations ne serait pas nécessairement élevé dans la mesure bien entendu où les chômeurs ne pourraient pas refuser les emplois offerts s'ils ont les aptitudes requises pour les occuper et peuvent les acquérir après une période de formation » (Monimat, 5-6-76).

Ainsi donc ces activités dont le capital ne s'est pas soucié dans sa période prospère prennent subitement de l'intérêt à ses yeux. Ne pouvant remettre les chômeurs dans le circuit de production rentable même au rabais (cf. stage de formation), la bourgeoisie sent le besoin de les encaserner n'importe où, et l'allocation chômage qu'elle donne va servir de moyen de pression. Aussi pour les circuits déjà mis sur pied (stage de formation en 6 mois, emplois offerts par les pouvoirs publics), les chômeurs ne peuvent refuser sous peine de suspension des allocations.

La CSC (confédération des syndicats chrétiens) n'est pas restée sourde à l'appel de Pulinckx. Dans son congrès d'avril 76 la résolution

6 dit : « **Dans ce contexte, la CSC plaide en faveur d'une nouvelle formule pour l'emploi des chômeurs structurels, c'est-à-dire ceux qui restent plus d'un an sans travail et qui continueront à l'être également dans les prochaines années. Cette formule que l'on pourrait qualifier de nouveau circuit de travail, devrait satisfaire un certain nombre de besoins réels dans notre société, lesquels concernent, la plupart du temps, l'un ou l'autre aspect de la qualité de la vie** » (Au travail, 16-4-76).

Après cela il ne faut pas demander à la CSC si elle approuve les autres mesures déjà mises en place.

Quant à la FGFB (Fédération générale des travailleurs belges), qui a le beau rôle pour le moment car elle joue le jeu de l'opposition dans le sillage du PSB (pour le moment en dehors du gouvernement), peut-être ne participe-t-elle pas à l'élaboration des « nouvelles mesures » contre le chômage, mais elle approuve silencieusement le travail de son confrère chrétien et de la bourgeoisie et se refuse à prendre clairement position. Elle veille aussi à ramener dans son giron les quelques comités de chômeurs apparus en dehors d'elle. C'est ce qui s'est passé avec par exemple le comité de chômeurs de Bruxelles — Ste Catherine. Un autre exemple : à Charleroi, la FGFB a choisi cyniquement le 1^{er} mai pour payer les chômeurs (en Belgique, les syndicats servent d'intermédiaires pour le versement des allocations), les empêchant ainsi de manifester avec les autres travailleurs. Pour le moment, elle lutte pour la reconnaissance des comités de chômeurs par l'ONEM, ce qui, naturellement, rendrait les comités autonomes illégaux.

Contre tous les mensonges de la bourgeoisie, soutenus par l'opportunisme syndical, tel que le mythe de la formation-promotion, contre les faux remèdes capitalistes, les communistes doivent agir, en Belgique comme ailleurs, parmi les chômeurs, des revendications qui répondent aux besoins réels, qui vont de la défense minimum (transports gratuits, suppression des pointages quotidiens, etc.) aux revendications générales qui lient leur combat à celui de toute la classe ouvrière. C'est dans le sens de l'union de tous les prolétaires que les communistes doivent défendre parmi les prolétaires actifs l'exigence d'une solidarité de classe envers les chômeurs, solidarité sans laquelle la lutte de ces derniers est très difficile. Cette solidarité doit se manifester par l'appui aux manifestations de lutte et aux organisations de chômeurs, et par la revendication que les chômeurs puissent participer aux luttes sur les lieux de travail (réunions, grèves, etc.).

Les communistes doivent avancer des revendications, communes aux actifs et aux sans-emploi, qui permettent de lutter contre la solution capitaliste de la crise : surexploitation pour les ouvriers actifs et chômage accru pour les autres.

— Semaine de 35 heures sans diminution de salaire.

— Salaire intégral aux chômeurs.

presse internationale

il programma comunista

programme communiste

EL PROGRAMA COMUNISTA

directeur-gérant
F. GAMBINI

Imprimerie « E.P. »
232, r. de Charenton, Paris-12^e

distribué par les NMPP

No d'inscription à la commission
paritaire de presse : 52926

permanences du parti

EN BELGIQUE

• A Bruxelles : le dimanche 14 novembre de 10 h à 12 h, local de l'A.S.B.L.-Club, « Rencontres au 53 », 53, avenue de la Couronne, 1050 - Bruxelles.

EN FRANCE

• A Angers : vente tous les samedis de 11 h à 12 h, au Grand marché, place Leclerc.

• A Lille : les dimanche 31 octobre et 21 novembre de 10 à 12 h, 27, rue Adolphe.

• A Marseille : la permanence est provisoirement fermée. Pour prendre contact, écrivez à F. Gambini, B.P. 266 - 13211 Marseille Cédex 1.

Correspondance pour la Suisse

B.P. 85 Montcholsy
LAUSANNE 19

• A Mulhouse : le premier samedi de chaque mois, de 15 h à 17 h. Klapperstei 88, 4, rue Gutenberg.

• A Paris : 20, rue Jean Bouton (12^e) Le samedi, de 18 h à 19 h, et le dimanche, de 10 h à 12 h (escalier métallique au fond de la cour à gauche), métro Gare de Lyon.

• A Strasbourg : le samedi de 14 h à 16 h, 7, rue des Couples, porte vitrée à droite (près de la place du Corbeau).

• A Toulouse : vente tous les dimanches de 11 h à 12 h au marché Saint-Sernin.

EN SUISSE

• A Lausanne : tous les mercredis de 18 h à 20 h ainsi que les samedis 16 octobre, et 6 et 20 novembre de 10 h à 12 h, 32, rue Pré-du-Marché, 1^{er} étage à droite - Atelier.